



Index de l'égalité professionnelle femmes-hommes

Groupement des Cartes Bancaires CB - année 2025

	Nombre de points obtenus	Nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- Ecart de rémunération (en %)	21	40
2- Ecart de taux d'augmentations individuelles (en % ou en nombre équivalent de salariés)	35	35
3- Pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité	15	15
4- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	10	10
Total des indicateurs calculables	81	100
INDEX (sur 100 points)	81	100

L'Index égalité professionnelle femmes-hommes du Groupement des Cartes Bancaires CB, pour l'année 2025 est de **81**.

Les objectifs de progression afin d'assurer l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes suivants ont été fixés :

- Augmenter de deux à trois points le score relatif à l'écart de rémunération ;
- Généraliser l'analyse et le contrôle des rémunérations à partir de l'âge, du niveau de responsabilité et/ou de la catégorie de postes équivalents ;
- Poursuivre la reconduction, chaque année, d'une enveloppe spécifique pour réduire les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes.
- Cartographie des compétences